

The background features a light blue gradient. On the left, there is a stylized graphic of a graduation cap with an orange top and a white tassel. Below the cap are several overlapping silhouettes of people in shades of blue and grey, suggesting a group of students or a community.

Lignes directrices PASCL - l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant

The PASCL Consortium

European Students' Union
Network of Universities from the Capitals of Europe
University of Jyväskylä
Central European University
Melius s.r.l.
Knowledge Innovation Centre

ESU	BE
UNICA	BE
UJ	FI
CEU	HU
MELIUS	IT
KIC	MT



**Lifelong
Learning**

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

This work is licensed under the Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>

Contents

1	Introduction	4
2	Philosophie de l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant.....	5
2.1.	Définition de la pédagogie centrée sur l'étudiant	5
2.2.	Évaluation par les pairs fondée sur l'amélioration de la pédagogie centrée sur l'étudiant	6
2.3.	Normes et lignes directrices européennes	7
3	Procédure d'évaluation par les pairs.....	8
4	Réunions suggérées lors de la visite	11
1.	Responsables de l'institution : recteur et/ou vice-recteurs.....	12
2.	Facultés (2 à 3 facultés).....	12
2.1.	Doyen /vice-doyen	12
2.2.	Groupe d'enseignants (environ 6 à 8 personnes)	13
2.3.	Groupe d'étudiants (environ 6 à 8 personnes).....	13
3.	Bureaux du rectorat relatifs aux services de soutien aux étudiants, aux salles d'étude et au soutien pédagogique pour les enseignants	14
4.	Comités	15
5.	Syndicat étudiant.....	15

1 Introduction

Les présentes lignes directrices portent sur l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant (en d'autres termes : PA/SCL) dans les institutions d'enseignement supérieur européennes. Elles décrivent la philosophie et l'orientation générale de l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant.

Les sections suivantes donnent des outils pour la réalisation des évaluations par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant.

- La section 2 décrit brièvement la philosophie de l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant, sur la base des principes de la pédagogie centrée sur l'étudiant tels que définis par les travaux déjà réalisés par l'Union des étudiants d'Europe (ESU) et l'Internationale de l'Éducation (IE) : enhancement-led evaluation (évaluation fondée sur l'amélioration) et Standards and guidelines for quality assurance in the European Higher Education Area (ESG) (normes et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur).
- La section 3 décrit la procédure d'évaluation par les pairs et les préparatifs nécessaires de la part de l'équipe d'évaluation et de l'institution participante avant la visite d'évaluation par les pairs.
- La section 4 propose une série de réunions principales qui devraient avoir lieu au cours de la visite d'évaluation par les pairs afin de fournir des informations à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les politiques et les pratiques en matière d'enseignement et d'apprentissage dans l'institution. De même, s'appuyant sur la publication conjointe de l'Union des étudiants d'Europe (ESU) et de l'Internationale de l'Éducation (IE) intitulée 'Student-Centred Learning – Toolkit for students, staff and higher education institutions' (par la suite : boîte à outils SCL)¹, les thèmes de discussion potentiels pour chaque réunion sont présentés dans la section 4.

¹ <http://www.esu-online.org/resources/6068/Student-Centred-Learning-Toolkit/>

2 Philosophie de l'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant

L'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant est fondée sur la triple base

- la pédagogie centrée sur l'étudiant en tant que culture et état d'esprit concernant les étudiants en tant qu'apprenants actifs et autonomes
- l'évaluation fondée sur l'amélioration
- les normes et lignes directrices européennes pour l'assurance qualité

2.1. Définition de la pédagogie centrée sur l'étudiant

Les principes de la pédagogie centrée sur l'étudiant sont décrits dans la boîte à outils SCL.

La pédagogie centrée sur l'étudiant est définie comme suit :

« La pédagogie centrée sur l'étudiant représente à la fois un état d'esprit et une culture prévalant dans une institution d'enseignement supérieur donnée et constitue une approche d'apprentissage qui est largement liée aux théories constructivistes de l'apprentissage et qui s'en inspire. Elle est caractérisée par des méthodes d'enseignement novatrices qui visent à promouvoir l'apprentissage dans un esprit de communication entre les enseignants et d'autres apprenants, et qui considèrent sérieusement les étudiants comme des participants actifs dans leur propre apprentissage, favorisant ainsi les compétences transférables telles que la résolution de problèmes, la pensée critique et la pensée réflexive. » (boîte à outils SCL, 5)

La pédagogie centrée sur l'étudiant est caractérisée par :

- La flexibilité et la liberté en termes de temps et de structure de l'apprentissage ;
- Plus d'enseignants de meilleure qualité cherchant à partager leurs connaissances ;
- Une bonne compréhension des étudiants par les enseignants ;
- Une hiérarchie horizontale au sein des institutions d'enseignement supérieur ;
- La responsabilité de l'enseignant dans l'autonomisation de l'étudiant ;

- Un processus d'amélioration continue permanent ;
- Une attitude positive des enseignants et des étudiants dans le but d'améliorer l'expérience d'apprentissage » (boîte à outils SCL, 2)

La boîte à outils SCL fournit également une liste de vérification des éléments de l'approche centrée sur l'étudiant qui peuvent s'avérer utiles dans la réalisation de l'évaluation par les pairs. Ceux-ci comprennent la consultation avec les étudiants, les ECTS, les résultats d'apprentissage, l'assurance qualité, la mobilité, la reconnaissance et les acquis préalables, la dimension sociale, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'environnement d'apprentissage et le développement académique et professionnel.

2.2. Évaluation par les pairs fondée sur l'amélioration de la pédagogie centrée sur l'étudiant

L'évaluation par les pairs de la pédagogie centrée sur l'étudiant (PA/SCL) est basée sur l'héritage de l'évaluation fondée sur l'amélioration et les lignes directrices définies par l'Association européenne pour la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA). L'évaluation dans ce contexte signifie la mise en place de moyens visant à soutenir les institutions d'enseignement supérieur dans le développement de leurs activités dans un esprit de dialogue et d'interaction commune. L'objectif du PA/SCL est d'aider les institutions participantes à reconnaître leurs meilleures pratiques en matière de pédagogie centrée sur l'étudiant et à développer leurs philosophies et pratiques éducatives liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la participation des étudiants. L'objectif n'est pas d'accréditer, ni de juger ou de critiquer l'institution, mais d'aider celle-ci à observer et à analyser ses propres pratiques, et d'étudier les moyens de les améliorer, si l'institution veut adopter une approche plus centrée sur l'étudiant. La procédure de PA/SCL doit être fondée sur des discussions ouvertes et franches entre l'équipe d'évaluation par les pairs et l'institution participante. Le plus grand avantage de la PA/SCL pour l'institution est qu'elle repose sur l'analyse et l'examen de l'institution participante et non sur la déclaration ou le rapport de l'équipe d'évaluation par les pairs. L'équipe d'évaluation par les pairs devrait servir de catalyseur pour la propre procédure de l'institution.

L'accent de la PA/SCL sera mis sur les moyens déployés par l'institution pour fournir aux étudiants la meilleure expérience éducative et le meilleur environnement d'apprentissage possibles, le soutien qu'elle apporte au personnel enseignant afin de leur permettre d'améliorer leur enseignement, et la participation des étudiants dans les différents aspects du processus d'enseignement et d'apprentissage dans l'institution.

Les équipes d'évaluation par les pairs doivent respecter les normes éthiques rigoureuses et faire preuve d'intégrité dans leur travail. Elles doivent garder confidentielles toutes les discussions tenues au cours de la visite, ainsi que toutes les informations qu'elles reçoivent des établissements. Pendant les visites, elles doivent se conduire de façon respectueuse et se garder de faire des commentaires d'évaluation ou éviter de citer leurs propres pays ou institutions comme des exemples à suivre. Les rapports rédigés par l'équipe d'évaluation par les pairs doivent toujours représenter le point de vue de l'ensemble de l'équipe.

2.3. Normes et lignes directrices européennes

L'orientation sur la structuration et l'amélioration du travail de qualité des institutions d'enseignement supérieur européennes est basée sur des principes établis dans les "Standards and guidelines for quality assurance in the European Higher Education Area" (ESG)², adoptés par la conférence ministérielle des ministres européens en charge de l'enseignement supérieur et promus également par l'ENQA.

Ces principes visent non seulement à améliorer les processus des EES et l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, mais aussi à promouvoir la confiance mutuelle entre les systèmes européens d'enseignement supérieur en établissant des normes et en fournissant des lignes directrices pour l'assurance qualité interne et externe et pour les agences d'assurance qualité. Trois des normes d'assurance qualité interne sont d'une importance particulière pour la PA/SCL. Il s'agit des normes relatives à la pédagogie, l'enseignement et l'évaluation centrés sur l'étudiant ; au personnel enseignant ; aux ressources d'apprentissage et au soutien aux étudiants.

« Norme 1.3 Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant

Les institutions doivent veiller à ce que les programmes soient dispensés d'une manière qui encourage les élèves à jouer un rôle actif dans la création du processus d'apprentissage, et s'assurer que l'évaluation des étudiants reflète cette approche.

Norme 1.5 Personnel enseignant

Les institutions doivent s'assurer elles-mêmes de la compétence de leurs enseignants. Elles doivent mettre en place des processus équitables et transparents dans le recrutement et le perfectionnement du personnel.

Norme 1.6 Ressources d'apprentissage et soutien aux étudiants

² https://revisionesg.files.wordpress.com/2015/05/revised_esg_2015_adopted.pdf

Les institutions doivent disposer des financements adéquats pour les activités d'apprentissage et d'enseignement et s'assurer de la disponibilité et de la bonne accessibilité des ressources d'apprentissage adaptées et du soutien aux étudiants ». (ESG 2015, 9, 11)

3 Procédure d'évaluation par les pairs

La procédure d'évaluation par les pairs comprend quatre étapes : 1) formation des équipes d'évaluation par les pairs et des institutions 2) préparation de la visite 3) visite d'évaluation par les pairs et 4) séance de rétroaction.

1^{ère} étape : formation des équipes d'évaluation par les pairs et des institutions

La formation des équipes d'évaluation par les pairs et des représentants des institutions participantes aux objectifs et procédures de la PA/SCL est cruciale pour garantir la réussite d'une procédure d'évaluation par les pairs. Une formation commune des équipes d'évaluation par les pairs et des représentants des institutions participantes est à la fois financièrement rentable et bénéfique en termes d'établissement de contacts personnels entre les équipes d'évaluation par les pairs et les institutions participantes, et permet de veiller à ce que les équipes et les institutions aient une compréhension commune des objectifs de la procédure. La formation jettera les bases pour comprendre le concept et la philosophie de la pédagogie centrée sur l'étudiant et l'évaluation fondée sur l'amélioration. Elle aidera les membres des équipes d'évaluation par les pairs à se préparer à la visite et à comprendre comment faciliter les réunions avec les différents membres des institutions participantes. De même, elle aidera les institutions participantes à préparer les informations de base nécessaires, à organiser les réunions qui auront lieu pendant la visite et à tirer le meilleur parti de la procédure. Enfin, elle permet aux équipes d'évaluation par les pairs et aux institutions d'établir des liens avant la visite, soutenant ainsi l'approche fondée sur l'amélioration de la procédure.

2^{ème} étape : préparation de la visite

La deuxième étape est la préparation de la visite d'évaluation par les pairs. Dans la phase de préparation, l'équipe d'évaluation par les pairs et l'institution participante doivent échanger suffisamment d'informations et se partager leurs attentes pour assurer la réussite de la visite. Le président de l'équipe d'évaluation par les pairs et le contact de l'université doivent s'entretenir sur les modalités pratiques et la préparation de la visite. Il est important de s'accorder, par exemple, sur les informations de base à fournir par l'institution à l'équipe

d'évaluation par les pairs avant le début de la visite, ainsi que sur la programmation des diverses réunions qui se tiendront lors de la visite.

L'institution participante doit préparer un bref rapport de synthèse destiné à l'équipe d'évaluation par les pairs. Ce rapport doit contenir deux sections décrivant brièvement les questions suivantes : La première section doit contenir les informations de base sur l'institution : la description de la structure organisationnelle de l'institution (y compris la liste des facultés/écoles/départements), les programmes enseignés (discipline/niveau), les statistiques de base concernant le personnel (enseignement/recherche/ administration) et les étudiants (licence/master/doctorat) par faculté/programme, et présenter les structures de gouvernance (y compris les chiffres absolus ou les parts relatives des représentants de différents groupes dans chaque organe directeur). La deuxième section doit porter essentiellement sur l'enseignement et l'apprentissage : elle doit décrire la philosophie d'enseignement et d'apprentissage de l'institution ; présenter les installations d'enseignement et d'apprentissage, y compris les installations physiques et les plateformes d'apprentissage électronique, la bibliothèque et les services informatiques, et donner une brève description du système institutionnel d'assurance qualité et des procédures concernant la qualité de l'enseignement et des programmes. Elle doit comporter une brève description des méthodes d'enseignement adoptées dans les différentes facultés, en mettant un accent particulier sur l'approche axée sur l'étudiant des méthodes d'enseignement et des pratiques d'enseignement et d'apprentissage que l'institution considère comme particulièrement innovantes.

Les membres de l'équipe d'évaluation par les pairs doivent étudier le rapport de synthèse soigneusement. Les membres de l'équipe tiendront une réunion préparatoire entre eux avant la visite. La réunion préparatoire peut être tenue soit en ligne, par exemple sur Skype, avant la visite, ou être organisée au lieu de la visite avant le début effectif de la visite. Lors de la réunion préparatoire, les membres de l'équipe doivent s'accorder sur les questions à traiter au cours d'une réunion donnée, et sur la personne qui soulèvera une question donnée, afin de veiller à ce que tous les points pertinents soient abordés.

3^{ème} étape : visite d'évaluation par les pairs

La visite de l'équipe d'évaluation par les pairs à l'institution participante doit normalement durer 2 jours entiers. Si le budget le permet, une journée supplémentaire pourrait être accordée pour les travaux internes de l'équipe d'évaluation par les pairs. La visite comprendra une série de réunions entre l'équipe d'évaluation par les pairs et les personnes représentant les différentes parties de l'institution participante (reportez-vous à la section 4 pour de plus amples informations). Les membres de l'équipe d'évaluation par les pairs doivent assister aux réunions ensemble et éviter de diviser l'équipe. Chaque réunion doit

commencer par les membres de l'équipe d'évaluation par les pairs eux-mêmes, qui doivent se présenter et préciser le but de leur visite. Les membres de l'équipe d'évaluation par les pairs doivent s'accorder sur le choix de la personne qui présidera chaque réunion et s'assurer ainsi que tous les sujets pertinents de chaque réunion sont abordés. Une réunion dure généralement environ une heure, même s'il peut s'avérer nécessaire d'envisager plus de temps dans les cas où un interprète est sollicité (au cas où l'équipe et les représentants de l'institution ne parlent pas la même langue).

4^{ème} étape : rapport et séance de rétroaction

Après la visite, l'équipe d'évaluation par les pairs devra rédiger un court rapport (d'environ 10 à 15 pages), décrivant les pratiques, les forces et les faiblesses de l'institution en ce qui concerne les différents éléments de la pédagogie centrée sur l'étudiant, comme indiqué dans la boîte à outils SCL, et identifiant les « meilleures pratiques » éventuelles appliquées dans l'institution. Étant donné que chaque institution d'enseignement supérieur est différente, les caractéristiques et les orientations spécifiques de chaque institution donnée doivent être prises en compte dans la rédaction du rapport afin de soutenir l'institution dans l'amélioration de son approche centrée sur l'étudiant. L'équipe d'évaluation par les pairs doit également adresser des suggestions écrites à l'institution sur la façon dont elle peut améliorer ses pratiques en matière d'enseignement, d'apprentissage et de participation des étudiants. Les recommandations doivent être pratiques et applicables par l'institution dans le cadre juridique du pays et les statuts de l'institution. Tous les membres de l'équipe doivent participer à la rédaction du rapport. Le projet de rapport sera envoyé à l'institution participante pour commentaires, lesquels doivent être pris en compte dans le rapport final.

Après la visite et la rédaction du rapport, une séance de rétroaction commune entre l'équipe d'évaluation par les pairs et l'institution participante doit être organisée. La séance de rétroaction peut être organisée via Skype ou en face-à-face sous la forme d'une deuxième courte visite de l'équipe d'évaluation par les pairs à l'institution, ou dans le cadre d'un séminaire de rétroaction plus large réunissant toutes les institutions participantes et les équipes d'évaluation par les pairs pour discuter de la façon dont la pédagogie centrée sur l'étudiant peut être améliorée et renforcée. Le but de la séance ou du séminaire de rétroaction est de soutenir l'objectif déclaré de la PA/SCL, qui vise à une véritable amélioration des institutions, et à leur soutien, en matière de pédagogie centrée sur l'étudiant, au lieu d'évaluations sommatives. Lors de la séance de rétroaction, l'équipe d'évaluation par les pairs et l'institution peuvent conjointement réfléchir aux moyens de mettre en œuvre les recommandations de l'équipe d'évaluation par les pairs sur l'amélioration de l'approche centrée sur l'étudiant dans l'institution. La séance de rétroaction permet également à l'institution de donner une rétroaction à l'équipe d'évaluation par les pairs sur la réalisation et l'utilité de la procédure de la PA/SCL.

4 Réunions suggérées lors de la visite

Il est important pour l'équipe d'évaluation par les pairs de rencontrer des personnes représentant les différents groupes (direction, personnel, étudiants) et les fonctions (responsables de l'institution, services de soutien aux étudiants et aux enseignants, la fonction d'enseignement et d'apprentissage) au sein de l'institution lors de la visite. Les différentes réunions visent à aider l'équipe à obtenir des informations sur la direction, la conduite, le soutien et l'évaluation de l'enseignement et l'apprentissage dans l'institution, et l'implication des étudiants dans ces différents éléments en interaction avec chacun des groupes. La liste ci-dessous est une suggestion générale. L'équipe d'évaluation par les pairs et le contact de l'institution participante doivent discuter de la liste finale des personnes à rencontrer sur la base des structures spécifiques de l'institution.

1. Responsables de l'institution : recteur et/ou vice-recteurs de l'enseignement et/ou de l'assurance qualité
2. Facultés
 - 2.1. Doyen et/ou vice-doyen
 - 2.2. Groupe d'enseignants
 - 2.3. Groupe d'étudiants
3. Services de soutien aux étudiants (bibliothèques, bureaux d'étude [au niveau de l'établissement/de la faculté], bureau d'orientation des étudiants, services d'orientation professionnelle...)
4. Comités représentatifs de l'enseignement et/ou d'assurance qualité, comprenant les différents groupes de la communauté universitaire
5. Syndicat étudiant

Différentes réunions relatives à l'obtention de différents types d'informations provenant de l'institution. Dans les paragraphes suivants, les domaines d'information attendus pour chacune des réunions sont présentés. Il ne s'agit pas des questions réelles posées par l'équipe d'évaluation par les pairs aux représentants de l'institution, mais plutôt d'un ensemble plus large de thèmes à traiter.

1. Responsables de l'institution : recteur et/ou vice-recteurs

Cette réunion vise à donner des informations et des connaissances à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Les principes et les pratiques de l'institution en ce qui concerne la pédagogie centrée sur l'étudiant.
- Les processus relatifs à la direction du processus éducatif et de l'assurance qualité au niveau de l'institution.
- L'implication des étudiants dans les structures de gouvernance.
- Le rôle de l'enseignement dans l'avancement professionnel et les politiques de la faculté/de l'institution à ce sujet.
- Le soutien institutionnel pour la formation professionnelle des enseignants.

2. Facultés (2 à 3 facultés)

2.1. Doyen /vice-doyen

Cette réunion vise à donner des informations et des connaissances à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Les principes et pratiques de la pédagogie centrée sur l'étudiant de la faculté.
- Le processus de pilotage de la pédagogie centrée sur l'étudiant au niveau de la faculté.
- L'implication des étudiants dans la gouvernance.
- Le processus de définition des résultats d'apprentissage, des programmes, des contenus et du rôle des étudiants dans ces domaines.
- L'assurance qualité des processus au niveau de la faculté.
- Le rôle du doyen dans toutes ces activités.
- Les procédures de traitement des plaintes des étudiants.
- La description du rôle de l'enseignement dans l'avancement professionnel et les politiques de l'institution à ce sujet.

2.2. Groupe d'enseignants (environ 6 à 8 personnes)

Cette réunion vise à donner des informations et des connaissances à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- La participation des enseignants dans la formation pédagogique.
- Le rôle des enseignants dans la définition des résultats d'apprentissage, des programmes, des contenus.
- Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage couramment appliquées dans la faculté.
- Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage les plus innovantes ou centrées sur l'étudiant appliquées dans la faculté.
- Les méthodes d'évaluation des étudiants couramment appliquées dans la faculté.
- Les façons dont la rétroaction est donnée aux étudiants sur leur apprentissage.
- Les méthodes de collecte des commentaires des étudiants.

2.3. Groupe d'étudiants (environ 6 à 8 personnes)

Cette réunion vise à donner des informations à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Les connaissances des étudiants en ce qui concerne les principes et pratiques de la pédagogie centrée sur l'étudiant de l'institution et de la faculté.
- Le rôle des étudiants dans la détermination des résultats d'apprentissage, des programmes, des contenus et des processus d'assurance qualité.
- L'implication de l'étudiant dans les structures de gouvernance.
- Les connaissances des étudiants sur ce qu'il faut faire en cas de problèmes liés aux études ou à l'évaluation des étudiants.
- Le rôle joué par les étudiants à travers leurs rétroactions sur leurs études et enseignants ; les perceptions sur la façon dont les réponses sont données à cette rétroaction et sur l'efficacité de leur rétroaction.
- Les perceptions des étudiants sur les évaluations qu'ils reçoivent des enseignants.

- Leur satisfaction à l'égard des méthodes d'enseignement et d'apprentissage/des installations/des opportunités de mobilité/de la dimension sociale de leur expérience éducative.
- Leurs perceptions sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage les plus innovantes ou centrées sur l'étudiant appliquées dans la faculté.

3. Bureaux du rectorat relatifs aux services de soutien aux étudiants, aux salles d'étude et au soutien pédagogique pour les enseignants

Ceux-ci doivent être indiqués séparément en conformité avec les structures de chaque institution participante. Les différents organes peuvent se rencontrer tous ensemble, ou par exemple en deux groupes distincts.

Cette réunion vise à donner des informations à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Le processus de définition des résultats d'apprentissage, des programmes, des contenus.
- Les principes relatifs à la reconnaissance des acquis et à la reconnaissance des acquis liés à la mobilité.
- Les services de soutien aux étudiants : soins de santé, services d'orientation professionnelle, services de conseil, aspects financiers de l'éducation.
- L'assurance qualité des processus au niveau de l'institution et des programmes, l'évaluation des cours et de la performance des enseignants, la participation des étudiants à ces activités.
- Les processus liés au transfert des crédits et à la mobilité des étudiants.
- La formation pédagogique des enseignants et le soutien offert aux enseignants pour la mise en œuvre des méthodes d'enseignement et d'apprentissage innovantes et de l'apprentissage basé sur les TIC.
- Les procédures de plaintes des étudiants.

En outre, une visite des installations doit être effectuée, notamment aux salles informatiques, aux installations de la bibliothèque, aux laboratoires et autres installations d'enseignement et d'apprentissage.

4. Comités

Les institutions participantes sont censées avoir des comités représentatifs comprenant des représentants des facultés et des étudiants ; traitant des questions liées au processus d'enseignement et d'apprentissage, de l'assurance qualité, etc. dans l'institution. Les comités spécifiques à rencontrer doivent faire l'objet d'une discussion entre l'équipe d'évaluation par les pairs et l'institution participante, dans le respect des structures pertinentes dans chaque institution. Si les comités comprennent plus de huit personnes, une sélection des personnes représentant les différents groupes de l'institution doivent participer à la réunion. This meeting aims to give the peer assessment team information about the following issues:

Cette réunion vise à donner des informations à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Les principes et les pratiques de l'institution en ce qui concerne les processus éducatifs et l'assurance qualité.
- Les procédures et le rôle du comité en question dans le pilotage des processus éducatifs (résultats d'apprentissage, programmes), l'évaluation des étudiants et l'assurance qualité.
- Le rôle des étudiants dans le comité en question.

5. Syndicat étudiant

Cette réunion vise à donner des informations à l'équipe d'évaluation par les pairs sur les questions suivantes :

- Le rôle et les activités du syndicat étudiant ; la sélection et le mandat des représentants des syndicats étudiants.
- Le rôle des étudiants dans les structures de gouvernance de l'institution.
- Les façons dont le syndicat étudiant entretient des consultations et communique avec ses administrés, à savoir les étudiants au niveau local.
- Les perceptions du syndicat étudiant sur le programme, l'assurance qualité, les services et le soutien aux étudiants, les installations d'enseignement et d'apprentissage, et les points problématiques potentiels.
- La relation du syndicat étudiant avec les responsables des institutions